

# LVMH

## ***LVMH : MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2018***

Paris, 28 mars 2019

LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton annonce la mise à disposition de son document de référence 2018 dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Ce document a été déposé le 27 mars 2019 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro D.19-0208. Il peut être consulté dans la rubrique Documentation du site Internet de la Société ([www.lvmh.fr](http://www.lvmh.fr)).

Le document de référence inclut notamment :

- le rapport financier annuel ;
- le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise ;
- les informations relatives aux honoraires des Commissaires aux Comptes ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions.